

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : Vélos cargos et taxi : Vers une ville sans voiture
Initiant·e·x·s : Loris Socchi

Le postulat propose de développer une offre de vélo-taxi et de vélo cargos avec une surface utile suffisamment grande, pour remplacer les voitures

Une ville de Lausanne sans voiture c'est possible mais cela nécessite le développement d'outils pour remplacer les voitures.

Face à la capacité de déplacement matériel d'une voiture ou la nécessité de transporter des personnes, des outils dans ce sens doivent être développés.

Pour répondre à cela, les vélos cargos ont commencé à se développer. Polyvalents, capables de déplacer du matériel et transporter des enfants, ils ont vraiment permis d'ouvrir une brèche (ou plutôt de la retrouver car elle existait déjà).

Mais leur capacité reste encore très limitée. La surface utile au mieux allant à $0,5m^3$ ne peut pas concurrencer celle d'un petit van (comme un VW T4) qui a une surface utile de $5m^3$ ou celui d'un gros van (Fiat Ducato) avec une surface utile de $17m^3$.

Pourtant, le potentiel d'innovations des vélos est énorme et bien qu'il fut déjà exploité dans l'histoire, il doit être retrouvé et amélioré aujourd'hui. Nous avons, également, la chance à Lausanne et en régions d'avoir une multitude de magasins et d'ateliers vélos avec une multitude de personnes motivées et innovantes.

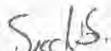
On pourra donner comme exemple qu'à certains événements tels que le festival de la cité à Lausanne, la foire agricole de Moudon ou le Cully Jazz, on a pu voir la logistique de leurs événements se faire avec un vélo particulier. Un « Cycles Maximus » personnalisé, capable de transporter de nombreux matériaux de logistique tels que les barrières de manifestations.

Pour remplacer à l'avenir les taxis et les voitures utilitaires, la ville de Lausanne doit investir dans une flotte de vélos innovants.

Conclusions :

Le présent postulat invite la municipalité à étudier l'opportunité de s'équiper, pour ses propres besoins et ceux de la population, de vélos cargos (ou triporteurs) avec une grande surface utile ($5m^3$) et de vélo-taxi.

Lausanne, le 10 June 2025

Signataire(s) : 

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : À propos de l'insalubrité
Initiant·e·x·s : Loris Socchi

Le postulat propose de réétudier les conséquences d'insalubrité dans un logement.

La déclaration d'insalubrité dans des logements a été utilisée à de nombreux égards comme un outil de précarisation sociale. Des familles ou personnes ont été expulsées de logements. Des collectifs qui ont tenté de remettre de la vie à des bâtiments vides se sont fait expulser également sous l'argument de l'insalubrité d'un bâtiment. Pour nombreuses de ces personnes ces logements étaient indispensables.

Hors ce critère d'insalubrité est subjectif sur énormément d'aspects et ne dépend pas réellement des besoins des logeuses.

On rappellera aussi que les personnes qui souhaitent redonner de la vie à un bâtiment vide ont souvent une forte motivation, des compétences et des ressources pour le faire. On retrouvera énormément de projets qui ont eu lieu dans des lieux qui étaient en très mauvais état et qui ont pu retrouver une vie (comme les différentes fermes lausannoises). La salubrité ne s'obtient qu'en rénovant un lieu de vie mais actuellement les projets sont avortés à cause de ces critères.

Et on rappellera que la rue sera toujours + insalubre qu'un bâtiment.

C'est pourquoi ce postulat veut permettre de faire fleurir plus de projets qui pourraient avoir lieu si les critères de salubrité étaient abandonnés tant que personne n'est en danger.

Conclusions :

Le présent postulat invite la municipalité à étudier l'opportunité de ne plus procéder à des mesures d'expulsions extrajudiciaires pour des raisons d'insalubrité, et d'instaurer avant tout un dialogue et des solutions pour faire face avec les habitant·e·x·s à l'insalubrité de leurs logements.

Lausanne, le 4 June 2025

Signataire(s) : *Socchi*